

No. 23430

**UNITED NATIONS
and
AUSTRIA**

**Agreement on the production of a film on the Use of the
United Nations Field Drug Identification Kit. Signed at
Vienna on 20 June 1985**

Authentic text: English.

Registered ex officio on 20 June 1985.

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
et
AUTRICHE**

**Accord relatif à la production d'un film concernant l'utilisa-
tion de la trousse préparée par l'Organisation des
Nations Unies et permettant sur le terrain l'identifica-
tion des stupéfiants. Signé à Vienne le 20 juin 1985**

Texte authentique : anglais.

Enregistré d'office le 20 juin 1985.

[TRADUCTION — TRANSLATION]

AGREEMENT¹ BETWEEN THE UNITED NATIONS AND THE REPUBLIC OF AUSTRIA ON THE PRODUCTION OF A FILM ON THE USE OF THE UNITED NATIONS FIELD DRUG IDENTIFICATION KIT

ACCORD¹ ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET LA RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE RELATIF À LA PRODUCTION D'UN FILM CONCERNANT L'UTILISATION D'UNE TROUSSE PRÉPARÉE PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET PERMETTANT SUR LE TERRAIN L'IDENTIFICATION DES STUPEFIANTS

Publication effected in accordance with article 12 (2) of the General Assembly regulations to give effect to Article 102 of the Charter of the United Nations as amended in the last instance by General Assembly resolution 33/141 A of 19 December 1978.

Publication effectuée conformément au paragraphe 2 de l'article 12 du règlement de l'Assemblée générale destiné à mettre en application l'Article 102 de la Charte des Nations Unies tel qu'amendé en dernier lieu par la résolution 33/141 A de l'Assemblée générale en date du 19 décembre 1978.

¹ Came into force on 20 June 1985 by signature.

¹ Entré en vigueur le 20 juin 1985 par la signature.